

# Covid-19

**Ayons une attitude responsable**  
Restons chez nous et appliquons les consignes  
données par le gouvernement. [La rédaction](#)

MALI

# 590

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 23 AVRIL 2020

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Elections législatives maliennes**

# Les constats et analyses de la COCEM



**Covid-19** : Les mosquées maliennes continuent de défier la pandémie



**Commune du Mandé** : Les électeurs votent à leurs risques et périls



**LIBÉREZ  
L'HONORABLE  
SOUMAÏLA  
CISSE !**

**ENSEMBLE NOUS POUVONS !**

<b>Une</b>	Elections législatives maliennes : Les constats et analyses de la COCEM	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	Journée de réflexion sur le croissant lunaire : Restaurer la confiance entre fidèles musulmans	<b>P.12</b>
	Plan de riposte national contre le Covid-19 : La BID apporte son soutien au Mali	<b>P.12</b>
	Lutte contre la délinquance financière : Le procureur anti-corruption a lancé un mandat d'arrêt international contre Amadou Baïba Kouma, Sidi Mohamed Kagnassy, Soumaïla et Diaby	<b>P.13</b>
	Covid-19 au Sénégal : Cas Communautaire, Confinement total, Diouf Sarr en réunion d'urgence	<b>P.13</b>
	L'ancien Premier Ministre Soumeylou Boubeye Maïga : "À tête reposée, nous ferons le bilan de ces élections législatives pour en tirer les leçons"	<b>P.13</b>
	Mali : Deux agents de l'ORTM testés positifs au COVID 19 et pris en charge	<b>P.14</b>
	Mali : L'ancien ministre Ibrahim N'Diaye guéri du Covid-19	<b>P.14</b>
	Lutte contre le COVID-19 : Les mesures fortes de Mahamet Doucara, Directeur Général des douanes l'exportation et la réexportation des produits suspendus !	<b>P.14</b>
	Après sa victoire au second tour des législatives 2020, moussa mara s'exprime : "Merci à la Commune IV pour la confiance placée en nous"	<b>P.15</b>
<b>Actualité</b>	Covid-19 : Les mosquées maliennes continuent de défier la pandémie	<b>P.16</b>
	Lutte contre le banditisme : Un réseau de voleurs de bœufs démantelé	<b>P.17</b>
	500 milliards pour faire face au coronavirus : Les enseignants du privé jetés aux oubliettes	<b>P.18</b>
	Coronavirus, couvre-feu et Microfinance : La douloureuse plainte des femmes sociétaires de Nyesigiso	<b>P.19</b>
<b>Politique</b>	Covid-19 : Vers un nouvel ordre mondial ?	<b>P.21</b>
	Commune du Mandé : Les électeurs votent à leurs risques et périls	<b>P.22</b>
<b>Culture &amp; société</b>	D'où vient la beauté ? L'explication lumineuse de François Cheng	<b>P.23</b>
<b>International</b>	Sénégal : Le SYNPICS invite Yakham MBAYE à annuler le « licenciement pour éternuement »	<b>P.24</b>
	Madagascar : Le président présente son «remède» contre le coronavirus	<b>P.25</b>
<b>Sport</b>	Classement Senior Dames-Fiba : Les Aigles dames de basket du Mali dans le top 5 en Afrique	<b>P.26</b>
	Covid-19 : La FIFA annonce un fonds d'aide pour sauver le football	<b>P.26</b>

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)  
**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)  
**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com  
**Site Web** : www.malikile.com  
**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

P.12



P.18



P.21





## Elections législatives maliennes : Les constats et analyses de la COCEM

**C**omme lors du premier tour des élections législatives du 29 mars 2020, La Coalition pour l'Observation Citoyenne des Élections au Mali (COCEM) vient de publier une Déclaration préliminaire, ce lundi 20 avril 2020, sur le déroulement du scrutin du second tour. La COCEM est une Plateforme d'Organisations nationales de la Société civile, WILDAF Mali, AMDH, JCI, RPL et SOS Démocratie, mise en place en mars 2018. Elle a pour objectif de contribuer au renforcement de la démocratie au Mali à travers leur l'observation électorale en

faveur des processus électoraux libres, crédibles, transparents et apaisés. Si la COCEM note une certaine amélioration des conditions du vote par rapport au premier tour, elle a cependant relevé des incidents, des irrégularités et des insuffisances qui, selon elle, ne seraient pas de nature à mettre en doute la sincérité du scrutin. Comme au premier tour, les votes dans certaines localités ont été soit perturbés soit arrêtés, particulièrement dans les régions du Centre et du Nord du pays.

« La COCEM a déployé sur toute l'étendue du

territoire 1450 observateurs dont 1316 fixes aux bureaux de vote et 134 mobiles tous rigoureusement formés et accrédités pour observer le déroulement du vote », peut-on lire dans la Déclaration préliminaire. Des constats faits par ces observateurs, il apparaît un renforcement des mesures préventives contre la propagation de COVID-19 telles que la mise à disposition du gel hydroalcoolique, des gants, des masques pour les agents électoraux et pour les électeurs dans certaines localités. Des unités de lavage des mains ont aussi été installées dans certains centres de vote ». Certains ? Pas toutes les localités et centres de vote pour promis par le président de la République lui-même ? Quelles conséquences cette légèreté pourrait avoir sur la propagation du Covid-19 dans notre pays ? Cependant, la COCEM fait remarquer que « de telles mesures auraient dû être effectives dans tous les centres et bureaux de vote, tel que recommandé par la COCEM dans sa déclaration

préliminaire du premier tour ». Faits plus graves, la COCEM a rapporté que « Des incidents de destruction de matériel électoral et de menaces sur les agents électoraux ont été constatés, ce qui a causé la non ouverture de certains centres de vote et la fermeture prématurée d'autres centres pendant le jour de l'élection ».

Ainsi, au plan sécuritaire, la COCEM a constaté ce qu'elle appelle des « incidents critiques » qui ont soit perturbé le bon déroulement du vote soit l'ont totalement empêché. Néanmoins, souligne la COCEM « Malgré la gravité des incidents recensés, la COCEM a relativement relevé moins d'incidents critiques en comparaison avec le premier tour, tenu le 29 mars. » Il est rapporté des incidents dans la région de Tombouctou, particulièrement « dans les localités de Gossi, de Winerder, d'Inadjatafane et de Madjokoye dans le cercle de Gourma Rharouss, région de Tombouctou où le matériel électoral a été brûlé dans la nuit du 18 avril 2020. Dans le cercle de Tenenkou, région de Mopti, village de Takanéné, village de Daga et village de Laourou, les opérations de vote n'ont pas eu lieu à cause des menaces des groupes armés contre les électeurs et les agents électoraux ». Ce fut également le cas à Fintourou dans la commune de Rharous où «le bureau de vote a été fermé vers 10h à cause de menaces sur les agents électoraux ». Malgré ces incidents malheureux, le constat fait par la COCEM est globalement positif car elle n'a déploré aucune perte en vie humaine ni aucun enlèvement comme ce fut le cas lors du premier tour du 29 mars dernier.

Au plan sanitaire, la COCEM a remarqué que « Le dispositif pour le lavage des mains était disponible dans 89% des centres de vote observés. Dans 75% de bureaux observés, les agents électoraux portaient des masques de protection, ce qui constitue une relative amélioration par rapport au premier tour où seulement dans 47% des bureaux observés les agents en portaient ». Cependant le port du masque et la distance de sécurité n'étaient pas toujours observés. En effet, note la COCEM, les agents ne portaient pas de gants de protection dans 67% des bureaux observés, tandis que 38% des bureaux n'avaient pas gel hydro alcoolisé. Aussi la COCEM déplore-t-elle la « non prise en compte systématique de ces mesures cruciales pour la santé des électeurs dans tous les centres et bureaux observés ». Encore la question cruciale : avec quelles conséquences ?



Sur le déroulement du vote la COCEM a souligné la réticence voire le refus de certains électeurs à tremper le doigt dans l'encre indélébile par peur d'être contaminés par le Covid-19, « notamment dans certains bureaux des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et du District de Bamako ». Il a été également constaté par les agents de la COCEM des cas d'intimidation et d'influence sur les électeurs. Mais ces incidents ne concerneraient que 1% des bureaux de vote. Excepté des cas de fermeture avant l'heure des bureaux de vote pour cause d'insécurité, notamment dans les cercles de Youwarou et de Ténenkou dans la Région de Mopti, les opérations de vote se seraient globalement bien déroulées ailleurs même si dans « 21% des bureaux de vote observés, la copie du procès-verbal des opérations de vote n'a pas été affichée à l'entrée du bureau ».

La COCEM termine son analyse du vote par des recommandations. C'est ainsi qu'elle : « appelle les autorités électorales à s'atteler à la finalisation de la centralisation des résultats et leur publication dans les délais légaux comme cela

fut le cas au premier tour ; exhorte les partis politiques de s'abstenir de toute déclaration de résultats relatifs au vote avant l'annonce officielle ; à publier la liste des bureaux de vote n'ayant pas ouvert et des bureaux de vote ayant fermé au cours de la journée au premier et au deuxième tour ; La COCEM réitère sa recommandation pour la publication des résultats de vote des deux tours bureau par bureau, ce qui contribue à une transparence sur l'agrégation des résultats et lève tout type de doute sur son intégrité ; Elle déplore que l'administration électorale n'ait pas procédé à la publication des résultats du premier tour bureau de vote par bureau de vote ».

Le second tour des élections législatives maliennes s'est donc déroulé comme prévu et voulu par les autorités maliennes. Le vote a eu lieu dans un contexte sécuritaire et sanitaire des plus préoccupants. Si l'on ne déplore aucune perte en vie humaine dans les régions où sévissent des terroristes, c'est la pandémie du coronavirus qui aura hanté les esprits des Maliens qui se seront déplacés pour aller voter.



Contre vents et marées IBK a organisé ses élections. On ignore encore quelles étaient ses motivations profondes excepté le prétexte des recommandations du Dialogue national inclusif. Il est certain que le Président de la République aura du mal à convaincre les Maliens de l'impérieuse nécessité d'éviter les regroupements de personnes. Avec le Ramadan qui débute dans quelques jours, les musulmans maliens se regrouperont par centaines pour accomplir les prières du soir. Il y a fort à parier que personne ne pourra les persuader d'éviter les regroupements. Surtout pas le Président IBK qui aura exposé la vie des Maliens pour le vote. Ceux qui se regrouperont pour la prière du Ramadan le feront pour Dieu qui est infiniment plus grand qu'IBK. Si le Président de la République n'a pas osé fermer les mosquées, on ne voit pas comment il pourrait empêcher ces prières. L'acte posé par IBK risque fort d'être préjudiciable à la lutte contre le Covid-19 au Mali.

■ **DIALA THIÉNY KONATÉ**



**Figaro du Mali**



Nouveaux députés de l'URD : Qui pour assurer les arrières politiques de Soumaila Cissé?

Alors le processus de proclamation des résultats n'est pas encore à son terme, les élus au parlement sous les couleurs de l'Union pour la République et la Démocratie (URD) sont déjà courtisés par des responsables politiques. Aux mains de preneurs d'otages depuis le 25 Mars, Soumaila Cissé reste introuvable même si des sources officielles annoncent des démarches en cours.

D'après nos sources, l'ancien Premier Ministre Soumeylou Boubeye MAIGA et Hady Niagando du MPM entamé des contacts avec les nouveaux élus URD, pour dit-on, les féliciter. Plusieurs rendez-vous sont prévus entre les nouveaux élus URD et les deux présidents de partis cités plus haut.

L'objectif serait de pour de négocier l'adhésion de ces députés URD afin qu'ils rejoignent leurs formations politiques contre des rémunérations.

Pour l'heure, la Cour Constitution fait retenir le souffle à plusieurs candidats dont des inamovibles qui pourraient voir l'histoire s'arrêter. Après l'enlèvement de son Président, l'URD a perdu trois grands cadres successivement.



Le 12 Avril dernier, nous révélons que la gestion calamiteuse des logements sociaux suscite des interrogations. Nous parlions d'une possible saisine de la justice. Voici aujourd'hui la plainte formulée par l'ODDL Mali (organisation de Défense du Droit au Logement) auprès du pôle économique de Bamako.



**Ibrahima Anne**



Difficile de traduire "cas communautaire" en Wolof. Selon un journaliste, "Kenn wallou ko". J'en doute...

Entendu quelque part : "Si, demain, le Pr Seydi dit qu'il faut confiner, demain on confine." En science politique, cela s'appelle gouvernement des experts.

**Yehia Tandina**



**TOMBOUCTOU :COVID-19 COTTONVALABLES**

Participer à la protection des fidèles à travers les mesures barrières de lutte contre la propagation du COVID-19, c'est bien l'objectif visé par ce groupe d'âge natif de Tombouctou. Les 3 célèbres mosquées ont été dotées de kits de lavage des mains. Du gel et du savon pour prévenir la pandémie.

Aussi le groupe COTTONVALABLES n'est pas à son premier geste car la réhabilitation de la Medersa sidi yahia a été entièrement financé par les mêmes citoyens ressortissants de la ville.



Comité international de la Croix-Rouge

Alors que les combats s'intensifient sur la ligne de front qui sépare Sanaa du gouvernorat d'Al-Jawf, dans le nord du Yémen, des dizaines de milliers de civils se sont réfugiés dans le gouvernorat de Marib et de nombreuses familles se retrouvent sans abri, privées de nourriture et d'accès aux soins.



Bennchico Savadogo

Vraiment Amadou Dramera va nous tuer de honte dans ce pays là



Awa Sylla

Qui veut poignarder le President Soumaila en cherchant à acheter ses nouveaux élus. Seigneur la politique malienne est salut mais n'oublier pas que le peuple veille à ça.



Touré Abdoul Karim

Ils sont les plus exposés en France, donc les plus touchés. Contre la lutte du covid19, beaucoup ont été utilisés pour l'évacuation et les services d'entretien et de nettoyage selon leurs capacités dans les différents départements de prise en charge. Ils ont traversé la mort pour se retrouver en France, ils ont aidé considérablement les populations françaises. Ni le gouvernement français, ni sa délégation médiatique n'en parlent. Ce sont les mêmes médias ampoulés qui alimentent la tension de la situation des africains en Chine. Malgré toutes les technologies et les siècles d'exploitation et de maltraitance, c'est toujours les petits fils de l'esclave d'hier qui tend la main pour aider . C'est celà qui fait peur lorsqu'on sait qu'on est pas digne d'être aidé par notre victime d'hier et d'aujourd'hui. #la\_condition\_des\_immigrés\_africains\_en\_France\_covid19 Touré Abdoul Karim



Abdoulaye Keita

Le seul bien est la connaissance, le seul mal est l'ignorance. Qu'Allah protège le peuple malien !



Liyng Zhu

La Fondation Alibaba offre le 2e don au Mali pour combattre le covid-19: respirateurs, masques, gants, combinaisons de protection, appareils de prise de température. Merci à Jack Ma pour la solidarité et l'efficacité. Merci à l'OMS et au PAM qui mènent le travail extraordinaire dans le monde entier.



De son vivant, elle avait représenté toutes les couleurs culturelles des communautés dont elle était issue. Elle a symbolisé les grands hommes porteurs de savoir. Elle a étalé le symbole central qui est la femme dans nos sociétés. Elle a montré au reste du monde combien l'idée d'ethnies et de séparation culturelle porte une illusion dévastatrice. Le petit sonrhai a un peu de sang de l'arabe, du tamacheq, du peul, du sorkho et toutes les autres composantes de nos sociétés. C'est une idée authentique caractéristique des gens du Nord du Mali à travers un millénaire d'union sacrée entre familles. Il faut être le petit-fils ou la petite fille de toutes ces grands mères d'appartenance ethnique différente pour savoir ce que c'est. Comment s'attaquer à l'autre si c'est une partie de nous-mêmes ? La femme symbolise l'aspect central, puisque c'est d'elle que part cette idée de conciliation et d'unité. Elle est au centre de la famille et les prises de décisions même si elle n'est pas présente. Ces populations ont traversé les siècles au milieu de ce grand sahel. Ceux qui y ont séjourné dans les localités lointaines se posent la question du comment des humains parviennent à vivre toutes les extrémités climatiques dans un espace si étendu ? Le rôle central est la femme. Ce n'est pas que nous aimons beaucoup les femmes comme quelqu'un avait l'habitude de me dire, mais nous sommes identifiés à la femme qui est la source même de la vie. C'est seulement elle qui peut faire de la place pour la vie comme la mère poule et ses enfants. Et il vaut mieux que la femme soit avec nous que contre nous. Tout esprit lucide doit le comprendre... #Homage\_à\_Haira\_Arby.. Touré Abdoul Karim



### Ibrahim Guindo

L'alcool a de grands effets secondaires. Vous n'en parlez pas. Et c'est petit effet de "Cloroquine" qui vous inquiète.



### Fahad Ag Almahmoud

Le litre du gas-oil ou essence coûte plus au Mali qu'un baril du pétrole dans le monde.



Le créateur de Tom et Jerry est décédé  
Gene Deitch 1924-2020  
Merci d'avoir rendu notre enfance géniale



### Nouhoum Togo



LES VOIX DU PEUPLE NE SONT PAS NÉGOCIABLE  
Les Maliens ont finalement élu leurs députés dans les conditions que tout le monde sait. Malgré les difficultés du pays liées essentiellement à la mauvaise gouvernance et aux mauvaises pratiques de certains responsables politiques du pays, certaines réalités nauséabondes et inacceptables continuent d'être pratiquées. En effet, à peine les premières tendances publiées, selon nos informations, certains responsables politiques ont commencé à entreprendre les élus URD et partenaires en leur proposant toute sorte de choses pour les débaucher. Cette pratique malsaine et inacceptable doit cesser pour l'intérêt de notre démocratie. Il est à souligner que les résultats ainsi obtenus par l'urd sont le fruit d'un travail acharné de ses militantes et militants dont nous saluons l'engagement et la confiance. Il est donc important d'attirer l'attention de tous les élus URD et partenaires sur ces tentatives de détournement, de les inviter à ne pas céder à la tentation et à dénoncer les auteurs de ces actes malhonnêtes. Chaque malien doit s'impliquer pour protéger les élus contre de tels comportements. Un homme n'est pas une marchandise. Les voix des militants ne sont pas négociables. Que Dieu protège nos élus et notre pays !

### Drissa Arama

Constatant le non vote dans certaines communes de Mopti, le Gouverneur aurait refusé de signer le résultat monté par RPM/URD/ADEMA contre L'Alliance YELEMA/UDD/PS YELENKURA en tête dans la majorité des localités.  
Source locale.



N°	COMMUNES	VOIX PAR CANDIDATS	
		ADAMA, RPM, URD	YELEMA, PS YELEKOURA UDD
1	MOPTI	✓ voté 7 593	8 157
2	SICOURA	✓ voté 2 657	2 912
3	KOROMBANÉ	✗ Pas voté 7 952	2 911
4	KONNA	✓ voté 955	9 033
5	BORDONDOUNGOU	✓ voté 144	1 337
6	FATOMA	✓ voté 1 389	3 095
7	KOUNARI	✓ voté 3 004	3 349
8	BASSIRO	✓ voté 760	554
9	GURD MODI	✗ Pas voté 1 140	30
10	KOUBAYE	✗ Pas voté 1 762	231
11	SIKO	✓ voté 1 115	1 365
12	SOYE	✗ Pas voté	
13	GOURDIB DOUDE	✗ Pas voté 1 994	267
14	DIALLOURE	✗ Pas voté 7 838	1 644

### Manden Balla Toure

Bakary Togola gate: que dit la constitution malienne ?  
 article 62: " (...) La détention ou la poursuite d'un membre de l'Assemblée Nationale est suspendue si l'Assemblée Nationale le requiert"  
 La constitution ne dit pas de poursuites enclenchées avant ou pendant la députation d'un élu! Il s'agit de toutes poursuites. Clair et net !



### Moussa Badjè Doumbia

Arrestation et libération de Mamadou Camara...  
 Ka moun fô aw yé ?



### Issa Fakaba Sissoko

Bon...nous les analphabètes du droit, on tente de comprendre...





**Mamadou Ismaila KONATE** ... · 5 mins ✓

La loi est claire. La poursuite ne précède pas le statut. L'immunité concerne les députés ayant acquis le statut avant la poursuite et non l'inverse. Ce fut le cas dans le dossier Khalifa Ababacar SALL. Ce dernier était en préventif au moment où il a été élu.

3 2 4

### ASSADEK AG HAMAHADY



La démocratie, chose des hommes, a aussi son coté versatile et imparfait des hommes. Mariko ne peut rester indéfiniment à l'Assemblée Nationale du Mali cela ne serait pas démocratique pour quelqu'un qui, depuis bientôt deux décennies, à la quête du pouvoir d'état ...suite

### touré ibrahim



Replying to ASSADEK  
 En dépit de son statut d'opposant et d'empêchement de tourner en rond, les Maliens veulent du sang et du " son" neufs dans l'hémicycle! C'est dans l'ordre normal des choses et la clé de la démocratie est bien celle là cher frère mien.

### tiegoum maiga



Enlèvement de Soumi, 28è jour. Deux jours après le second tour des législatives, tous les candidats affirment avoir gagné. En attendant de passer à la CC. La seule certitude, c'est que Soumi et les 21 autres du 1er tour, eux, sont des députés à 100%. Libérez Soumi. Sain et sauf.

### Guimba Makalou



Hold up électoral à Mopti de Rpm ,Urd et Adema contre la liste YELEMA PS YELEN KURA ET UDD.AYE SABALI

### Ammy Baba Cisse



Yas Coul  
 Comment des journalistes peuvent se mêler au jeu politique de ping pong des résultats sans aucun fondement ?  
 Quelle bassesse!!!

Il paraît qu'un malien, un masque est devenu un projet présidentiel

### Malick Konate



Association des Blogueurs du Mali  
 Un excellent article du Blogueur #Mamadou\_Keita à lire sur son blog (Djelibaa.home.blog)  
 ...En terme de conséquences, le Dr Coulibaly AA, médecin au centre de santé de référence de la commune III (joint au téléphone par djélibaa ) nous a affirmé que l'inhalation de la poussière crée de graves problèmes à l'organisme , tels que l'obstruction des voies nasales, l'infection des voies aériennes supérieures causant des maladies comme la sinusite, la rhinite , la pneumopathie ou plus grave, le can-

cer des poumons. Pour le Docteur Coulibaly nous devons protéger tout le corps, surtout le nez, contre la poussière. Selon l'OMS, au Mali, les maladies respiratoires aiguës sont l'une des causes principales de la mortalité des enfants...

### Bina Sogoba

Bonsoir camarades.  
Nécrologie: J'ai le très grand regret de vous annoncer le décès de notre très cher camarade Honorable Belco BA.



### Présidence de la République du Mali

"L'honorable Belco Bah nous a quitté. Il fut un cadet attentionné et dynamique. Quelle perte! Que



sa famille, ses amis et ses collègues de l'Assemblée Nationale acceptent mes condoléances les plus émues."  
Ibrahim Boubacar Keita

### Abdoul Momini Bokoum

Aminata OuédraogoS'abonner  
De 70 députés à 45 députés, qu'est ce qui n'a pas marché pour l'Inzougoud ? Pire ils n'ont qu'un seul député dans la capitale, là où l'argent a coulé à flot. Le RPM a perdu des bastions électoraux telles que kati, sikasso, la commune 4, Gao, Mopti, etc... le seul baron qui a gagné haut la main c'est Diarassouba, sinon Isac Sidibe a eu la vie sauve grâce à l'URD.



# Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À

# 40%

SUR VOS FRAIS DE  
TRANSFERT D'ARGENT

[www.sama.money](http://www.sama.money)



## Journée de réflexion sur le croissant lunaire : Restaurer la confiance entre fidèles musulmans



Les membres de la Commission nationale d'observation du croissant lunaire se sont donné rendez-vous à la Direction nationale des Affaires religieuses et du Culte, ce mardi 21 avril 2020, pour un toilettage des textes relatifs à ladite commission.

Deux allocutions ont marqué la cérémonie d'ouverture des travaux, celle du Directeur national des Affaires religieuses et du Culte, M. Habib KANE, et celle du Secrétaire général du Département, M. Toumany SANGARE. « Il y a beaucoup d'insuffisances dans les textes qu'il convient de corriger afin de contribuer à l'entente et à la cohésion au sein de la communauté musulmane de notre pays », a pointé du doigt M. KANE, avant d'inviter les membres de la Commission nationale d'observation du croissant lunaire à « participer activement aux travaux visant à aplanir les divergences sur la question de l'observation du croissant lunaire ». Trois groupes de travail sont constitués à cet effet, a indiqué le Directeur national, en lien avec les points inscrits à l'ordre du jour de cette journée de réflexion, à savoir : la revue des problèmes rencontrés par les commissions d'observation et les propositions de solutions ; l'amendement du projet d'arrêté portant création, organisation et fonctionnement de la Commission nationale d'observation du croissant lunaire ; l'amendement du projet de Règlement intérieur de la Commission nationale d'observation du croissant lunaire. Cette journée de réflexion, a soutenu, pour sa part, M. SANGARE, « fait partie des sollicitations de la Commission nationale d'observation du croissant lunaire pour l'amélioration des conditions de travail de ses membres, mais aussi, pour prévenir les contestations de plus en plus fréquentes de ses délibérations ».

« Beaucoup d'efforts a été fourni par le Gouvernement, depuis le Forum national de 2011 », a reconnu le Secrétaire général du ministère des Affaires religieuses et du Culte même s'il reste encore, a-t-il concédé, « des aspects de fonctionnement qu'on peut améliorer ». C'est la raison pour laquelle, M. SANGARE a invité les participants à des « réflexions fructueuses en vue de la résolution des principaux problèmes » qui, a-t-il énuméré, ont pour noms : le relâchement dans l'animation des travaux de certaines commissions ; la faible implication des acteurs ; la perte de crédibilité ; le retard dans la diffusion des délibérations de la Commission nationale ; etc. Le Département des affaires religieuses et du culte « est et restera toujours aux côtés des membres de la Commission nationale d'observation du croissant lunaire », a-t-il rassuré, « pour que la foi puisse s'affirmer et s'exercer dans les meilleures conditions ».

■ Source : CCOM/MARC

## Plan de riposte national contre le Covid-19 : La BID apporte son soutien au Mali



Dans le cadre du Plan de riposte national contre le coronavirus, Dr Bandar Hajar, président de la Banque islamique de développement (BID), a fait savoir que son institution apporte son appui au Mali. Cette contribution s'élève à 11,2 milliards de FCFA. L'annonce a été faite lors d'une visioconférence avec le Premier ministre malien, ministre de l'Économie et des Finances, Dr Boubou Cissé, le jeudi 16 avril 2020.

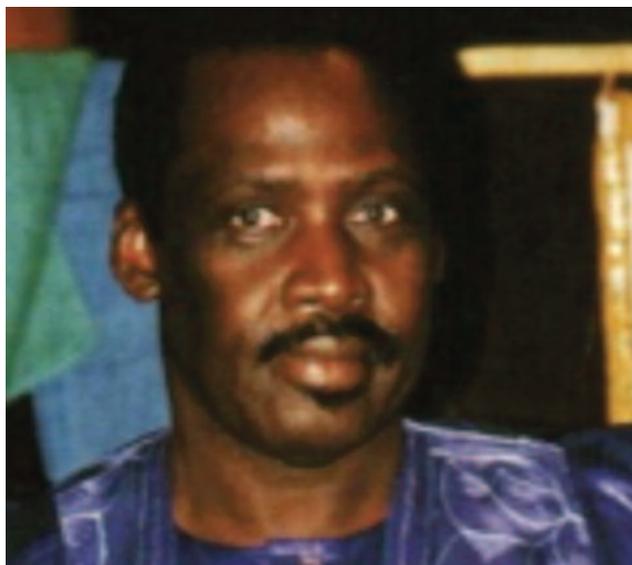
Cet échange a été une occasion pour examiner la possibilité de mobiliser la Société internationale islamique de Financement du Commerce (ITFC) afin de soutenir le secteur privé malien. Outre cela, de soutenir les actions visant à « assurer la sécurité alimentaire et l'approvisionnement correct du pays en denrées de première nécessité ».

Élections législatives : IBK sensibilise au port du masque

Le président de la République, Ibrahim Boubacar Keita a accompli son devoir de citoyenneté ce dimanche 19 avril 2020 à Sébénikoro. Il souhaite que le choix du peuple soit porté sur un bon parlement bien installé. Le chef de l'État a signalé qu'il a une pensée tournée vers son « frère Soumaïla Cissé » qui se trouve dans une impasse depuis quelque temps. Le président a saisi l'occasion pour faire un rappel sur le port des masques : « nous ne pouvons pas bloquer les Maliens à la maison, les condamner à la mort par la faim », a-t-il déclaré. Raison pour laquelle il a commandé 20 millions de masques, dont la moitié a été livrée le samedi dernier.

Le chef du gouvernement satisfait du respect des mesures-barrières Les dispositifs pour assurer la sécurité sanitaire du vote ont été respectés dans les bureaux de vote. Il s'agit des dispositions concernant la distribution gratuite des masques, la disponibilité des kits de lavage des mains, du gel hydroalcoolique et le marquage au sol qui impose le respect de la distance d'un mètre dans la file d'attente. Le Premier ministre se dit satisfait pour cela. Il affirme que ces consignes ont été respectées dans l'ensemble du centre de l'école fondamentale Mamadou GoundoSimaga de Badalabougou où il a voté. Cela est de même dans chaque centre de vote sur l'ensemble du territoire national, s'est-il réjoui.

## Lutte contre la délinquance financière: Le procureur anti-corruption a lancé un mandat d'arrêt international contre Amadou Baïba Kouma, Sidi Mohamed Kagnassy, Soumaïla et Diaby



**T**oujours dans le cadre de la réouverture de l'enquête sur l'affaire dite des « équipements militaires », nous apprenons que le procureur en charge du Pôle Economique et Financier vient de lancer trois mandats d'arrêt internationaux contre trois personnes, citées dans le dossier.

Il s'agit de Sidi Mohamed Kagnassy, ex-conseiller spécial d'IBK au moment des faits ; Amadou Baïba Kouma et Soumaïla Diaby, opérateurs économiques qui se seraient enfuis en Côte-d'Ivoire. Tous deux vivent, aujourd'hui, au quartier-plateau d'Abidjan où, ils tenteraient de se mettre à l'abri de la justice.

## L'ancien Premier Ministre Soumeylou Boubeye Maïga : "À tête reposée, nous ferons le bilan de ces élections législatives pour en tirer les leçons"

**L'**Alliance pour la Solidarité au Mali-Convergence des Forces Patriotique (ASMA-CFP) avait des candidats sur plus de 10 listes de candidatures lors des seconds tours des élections législatives. Dans la circonscription électorale de Gao, le parti de l'ancien ministre de la défense et ancien Premier ministre est annoncé gagnant selon les premières tendances. En attendant le résultat définitif l'heure n'est pas encore au bilan .C'est plutôt à l'ASMA-CFP , l'heure des remerciements pour avoir participé au scrutin.

C'est dans ce contexte que Soumeylou B Maïga a magnifié sa reconnaissance à tous les militants de son parti. C'était à travers une déclaration rendue publique avant la fermeture des bureaux, le dimanche dernier. Dans ses propos , l'ancien Premier ministre a tenu à adresser

## Covid-19 au Sénégal : Cas Communautaire, Confinement total, Diouf Sarr en réunion d'urgence



**P**endant que le tout-puissant ministre du Développement communautaire, de l'Équité Sociale et Territoriale se débat dans des convulsions nées de l'attribution du marché de riz destinée aux Sénégalais nécessiteux, relativement à la crise sanitaire qui sévit dans notre pays depuis le 2 mars 2020; le ministre de la Santé et de l'Action Sociale, Abdoulaye Diouf Sarr quant à lui, se prépare à tenir une réunion d'urgence ce vendredi avec tous les médecins-chefs des Districts sanitaires de Dakar, le médecin-chef de la Région de Dakar, les "bajeenu gox", entre autres acteurs communautaires, pour mettre en branle un plan de sauvetage induit par la montée en flèche des cas communautaires. L'heure est grave pour le Sénégal car la transmission de la maladie par les cas communautaires inquiète à plus d'un titre les autorités sanitaires qui risquent de ne plus contrôler la situation.



les félicitations, encouragements et remerciements de la Direction du Parti à tout un chacun pour la manifestation de confiance: "Nous avons mené une campagne résolument axée sur la proximité et l'écoute afin d'être demain des porte-paroles fidèles des idées, des attentes et des espoirs de nos concitoyens. Nous les avons poussés à avoir confiance en leur capacité à peser dans la marche du pays.

## Mali : Deux agents de l'ORTM testés positifs au COVID 19 et pris en charge



**Le Directeur général de la télévision nationale informe l'opinion que ce lundi 20 avril, deux agents de l'Office de Radio et Télévision du Mali (ORTM) ont été testés positifs au coronavirus dans la matinée.**

Les deux agents appartiennent tous au même service que le 1er cas détecté ce week-end. Ils ont été pris en charge par les services sanitaires et les locaux de l'ORTM ont subi une opération de désinfection samedi et dimanche.

Nous souhaitons prompt rétablissement à nos confrères et vivement qu'ils nous rejoignent guéris.

## Mali : L'ancien ministre Ibrahim N'Diaye guéri du Covid-19



L'ancien ministre a lui-même annoncé être atteint du Covid-19, le vice président de l'URD vient d'annoncer aussi sa guérison. « Après deux tests de suivi aux résultats négatifs, je suis à mesure de vous faire part de ma rémission totale du Covid-19. En cette heureuse circonstance, je tiens à vous exprimer toutes mes reconnaissances, ma sympathie pour le soutien reçu pendant cette période de maladie. Mes remerciements à ma famille et au ministère de la santé et des Affaires Sociales pour la prise en charge. Je vous exhorte tous au respect des mesures-barrières pour vaincre cette épidémie dans notre pays » écrit-il ce jour 20 avril 2020.

## Lutte contre le COVID-19 : Les mesures fortes de Mahamet Doucara, Directeur Général des douanes l'exportation et la réexportation des produits suspendus !

Suite à la propagation de la maladie à Coronavirus dans notre pays, le Ministère de l'Economie et des Finances en collaboration avec la Direction Générale des Douanes a décidé de suspendre toutes les opérations d'exportation et de réexportation des produits.

Il s'agissait à travers ce communiqué par mesure de sauvetage, de suspendre toutes les opérations d'exportation et réexportation des denrées alimentaires de première nécessité notamment le riz, mil, sucre, lait, pâtes alimentaires, huile raffinée, gaz butane, masques, et les gels hydroalcooliques

Cela signifie qu'à compter du 17 avril, date d'émission du Communiqué, aucune des denrées produites au Mali et citées dans ledit communiqué ; ne pourra être exporté mais aussi qu'aucune exportation même pour ceux déjà importés ne pourra être de nouveau exporté (réexportation). Cependant, faut-il rappeler que depuis l'apparition de ce terrible virus dans notre pays, les autorités maliennes multiplient jour et nuit les ef-



forts, à travers des mesures préventives, des campagnes de sensibilisation, des aides urgentes, des pulvérisations des marchés et autres efforts liés à la lutte contre cette pandémie pour le bonheur de la population.

Ces efforts ont porté leur fruit car, elles ont favorisé aujourd'hui, les prises en charge de plus de 200 cas confirmés ; soignés une vingtaine de personnes et confinés plusieurs cas suspects.

## Après sa victoire au second tour des législatives 2020, moussa mara s'exprime : "Merci à la Commune IV pour la confiance placée en nous"

En attendant les résultats provisoires du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation et ceux définitifs de la Cour Constitutionnelle, les premières tendances sont favorables à certains candidats. Ces tendances donnent la liste Yèlèma portée par Moussa Mara et Assane Sidibé victorieuse.

Conformément aux textes en vigueur en République du Mali, c'est le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation qui est habilité à proclamer les résultats provisoires des élections dans notre pays. Et c'est la Cour Constitutionnelle qui proclame les résultats définitifs qui ne sont susceptibles d'aucun recours.

Si le second tour des élections législatives s'est tenu dans notre pays, le dimanche 19 Avril 2020, les regards sont braqués sur le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation pour les résultats provisoires. En attendant, ce sont les tendances qui dominent le débat



dans les états-majors des partis politiques et autres milieux intéressés par le processus électoral. En se référant aux premières tendances, l'ancien Premier ministre, non moins candidat du parti Yèlèma, M. Moussa Mara s'est prononcé à travers son mur en ces termes : « Merci à la Commune IV pour la confiance placée en nous : 59,5% des suffrages, plus de 7000 voix d'avance selon l'administration territoriale, cette victoire est d'abord et avant tout la vôtre ».

PLANET Ananas

PLANET Ananas

PLANET Ananas

PLANET

A base d'eau Supermont et de sucre Naturel

malikile.com

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! \*

MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

## Covid-19 : Les mosquées maliennes continuent de défier la pandémie

**L**e Mali continue de se singulariser dans la lutte préventive universelle contre le Coronavirus. Pendant que le monde entier consent à une extension des mesures y afférentes à la fermeture des lieux de culte, les mosquées maliennes continuent d'officialier en rassemblant des dizaines voire des centaines de fidèles et au moins quatre fois par jour. Plus spectaculaire encore, les fidèles n'arrêtent pas de converger chaque vendredi pour la traditionnelle prière hebdomadaire qui en rassemble davantage plus massivement. Des tendances de la religion dominante ouvertement hostiles à un régime plus restrictif continuent ainsi de défier toute la stratégie nationale déployée contre la pandémie du Covid-19 alors que les autorités ont mis un coup d'arrêt à la plupart des activités humaines à travers le pays. Écoles, bars et restaurants, entre autres, ont mis la clef sous le paillasson, tandis que l'atmosphère politique en est affectée en pleine campagne électorale, de même que les fêtes de réjouissance.

Afin d'éviter que le mal ne profite des concentrations humaines pour mieux se propager, les restrictions ont été assorties de l'instauration d'un couvre-feu qui pénalise toutes les activités hormis encore les rassemblements religieux, à en juger du moins par des horaires visiblement taillés sur la mesure des mosquées.

Cette exception malienne n'a pas manqué d'intriguer au-delà de nos frontières où l'opinion internationale s'interroge naturellement sur la témérité qui consiste à s'accrocher sur les obligations religieuses en exposant la vie des pratiquants, notamment dans l'un des pays du monde les moins dotés en moyens techniques et matériels contre la pandémie. Interrogé récemment sur la question par des médias étrangers, l'un des tenants les plus en vue de l'exception religieuse, l'ancien Président du Haut Conseil Islamique, Mahmoud Dicko, n'en a pas dit plus que sa perception qui avait résonné comme un défi lancé au président de la République.

Il a notamment expliqué qu'il revient aux pouvoirs politiques et non confessionnels d'endosser la responsabilité d'une fermeture des mosquées, sachant pertinemment que les hautes se sont volontairement dessaisies des mesures relatives à la religion pour se soustraire à la sensibilité de la question. Et si les cultes minoritaires leur ont facilité la tâche en décidant d'une suspension temporaire de leurs rassemblements, les mosquées quant à elles continuent de défier la pandémie au risque de constituer un vecteur de sa propagation.

Ni les Imams ne se résolvent à épargner à la population le péril d'une contamination massive, ni les hautes autorités ne se montrent assez tranchantes pour fermer des milieux susceptibles d'annihiler leurs efforts de protection des citoyens contre le Covid-19. À quoi sert, en définitive, le renoncement à l'école dans un système assez permissif pour autoriser leurs parents à ramener le virus d'un lieu de culte ?

Pendant que les hautes autorités demeurent indécises face à l'équation, l'épidémie continue sa progression discrète au Mali avec plus 140 cas déjà confirmés avec nos faibles moyens de détection, 13 décès constatés et heureusement un nombre assez encourageant de malades rétablis.

■ A KEITA



## Lutte contre le banditisme : Un réseau de voleurs de bœufs démantelé

**U**n quartette bien organisé vivait quasiment de vols de ruminants à Kolondiéba et ses environs. La situation ne pouvait durer indéfiniment.

Il y a quelques jours de cela, le parquet du Tribunal de Kolondiéba a été saisi par le commissaire divisionnaire Isaack Théra, chef de la police de la localité. C'est à propos d'une bande de voleurs de bœufs qui sévissait dans la localité. Au nombre de quatre : HS, AS, MK et BK alias « Bouramadéni », le présumé chef de la bande. Peu avant de saisir le parquet de la localité, les hommes du divisionnaire Théra avaient mis la main sur le quartette. Ces individus croupissent depuis derrière les barreaux, le temps que les juges se penchent sur leur cas.

Selon nos informations, ces malfrats bien organisés en bande vivaient de vols et de recel de bœufs depuis plusieurs mois, non seulement à Kolondiéba, mais aussi dans des localités comme Bougouni, Yanfolila et environs. Pour la bonne marche de leur entreprise, chaque élément du groupe avait un rôle bien défini. Très vraisemblablement, selon nos sources, deux des bandits se chargeaient de repérer et de voler le/ou les ruminants. Puis ils acheminaient le butin chez leur chef BK. Ce dernier à son tour les orientait directement

vers le nommé MK, un boucher professionnel de la localité qui se chargeait de les écouler rapidement. Au final, la bande se retrouvait avec tout un pactole en poche. Cette machine était tellement bien huilée qu'il était quasiment impossible pour les victimes de comprendre quoi que ce soit après la disparition subite de leurs bœufs en circulation. Même si elles ne comprenaient rien dans les vols d'animaux à répétition, certaines des victimes ont eu le bon sens de se rendre au commissariat de police où elles déposèrent des plaintes. Le temps passe, le phénomène n'est pas près de disparaître. Bien au contraire, il gagnait en intensité dans les localités citées et leurs environnants. Au même moment, les plaintes étaient quasi continues au niveau du commissariat de police.

En fin de compte, les limiers se sont vus obligés de prendre à bras le corps cette affaire de vol de ruminants. La brigade de recherche, qui pris le dossier en main, a jugé nécessaire de solliciter la collaboration des populations elles-mêmes. Ainsi quelques jours après, le citoyen X s'est présenté au commissariat de police Kolondiéba pour leur filer des renseignements intéressants. Ce « pion » des limiers avait, peu avant, aperçu un individu dont en apparence, tout laissait à penser qu'il était un

suspect sérieux. C'était le 16 mars dernier aux environs de 15 heures quelque part dans les confins entre deux localités de Kolondiéba. Cet homme à la provenance douteuse faisait le « berger ». Il poursuivait avec un bâton plusieurs têtes de bœufs qu'il conduisait vers une destination inconnue. Une fois informé de ce fait, le commandant Salia Sanogo, chef de la brigade de recherche du commissariat de police de Kolondiéba a mobilisé ses éléments pour traquer le « Berger » inconnu. Quelques heures après, il a été interpellé, identifié comme HS, un trentenaire, puis conduit dans les locaux des policiers pour audition. Au moment de son interpellation à N'Titiry, Commune rurale de Kolondiéba, il a été pris avec une dizaine de têtes de bœufs. Interrogé, il a tenté de se dérober en expliquant qu'il s'était trompé de route avec les bêtes en quittant un village de Kolondiéba pour se rendre à Gomi (Commune rurale de Défina) à Bougouni. De questions à réponses, les policiers ont finalement compris qu'en réalité, le suspect était en train de rejoindre ses complices avec ce butin. Coincé, le jeune homme a finalement reconnu les faits qu'il tentait de dissimuler. Il a même collaboré avec les policiers en indiquant l'endroit où les animaux étaient acheminés après leur opération. De fil en aiguille, les policiers ont pu établir un lien étroit entre les quatre individus (dont deux repris de justice) avant de les interpellier tous. Ils ont été mis à la disposition du juge de paix à compétence étendue de Kolondiéba et placés sous mandat de dépôt. Entre-temps, les bœufs volés ont été remis à leurs propriétaires.

■ TAMBA CAMARA



# 500 milliards pour faire face au coronavirus : Les enseignants du privé jetés aux oubliettes

Les enseignants des établissements privés sont les grands oubliés du discours que le Président de la République, Ibrahim Boubacar Kéita, a tenu pour faire face à la pandémie du Coronavirus, ce vendredi 10 avril 2020.



**E**xerçant un travail temporaire et précaire, les enseignants des écoles privées sont rangés dans la poussière des tiroirs de la République du Mali. Les différents gouvernements qui se sont succédé à cette ère de la démocratie n'ont cure de la souffrance qu'endure cette couche professionnelle laissée pour

compte au Mali. Sont-ils maliens ou étrangers, ces dits enseignants ? C'est du moins la question qui taraude les esprits. C'est un secret de polichinelle que les enseignants du privé sont sacrifiés sur l'autel des intérêts des promoteurs d'établissements privés. Et cela, bien

avant le Coronavirus au su et au vu des plus hautes autorités de la République du Mali. Ces promoteurs privés, disons les commerçants scolaires, ont le plaisir d'exploiter comme bon leur semble les intellectuels formés par l'Etat du Mali. Quel paradoxe ! Ce type de travail dégradant rappelle celui de la classe des prolétaires des siècles derniers.

Si une décision est prise par le gouvernement de la République pour édulcorer les effets de l'arrêt des activités, les enseignants d'écoles privées ne doivent, en aucune manière, faire l'objet d'omission. Le hic est que l'enjeu que représente l'éducation, ces enseignants ne sont pas reconnus dans le discours du premier Malien. Or leur place est capitale, car ils constituent la colonne vertébrale du secteur privé de l'éducation.

Le gouvernement doit se rendre compte que les enseignants des établissements privés vivent dans la grande poisse du fait qu'elles sont rares les écoles privées où les 50% du personnel bénéficient de la permanence comme l'exige le cahier de charge. De surcroît, ils se contentent du gain qu'ils arrachent au rythme des heures émargées. C'est dire que pour ces enseignants, s'il n'y a pas de travail, il n'y a pas de salaire. Alors c'est la croix et la bannière pour ces « bûcherons » de la fable de Jean de la Fontaine qui, en longueur de l'année, tirent le diable par la queue. Et souvent même, ils cherchent en vain la queue du diable. Le Coronavirus vient d'enfoncer le clou. Ils sont maintenus dans le cycle infernal de l'éternel recommencement avec des vacances sans salaire et le travail à salaire dérisoire.

Les enfants du même pays doivent être traités de la même manière. Au Mali, les enseignants d'écoles privées vivent au jour le jour. Ils souffrent énormément du manque d'application de la loi. Donc de l'injustice. Ils ont soif de la justice comme beaucoup d'autres couches professionnelles.

De toutes les manières, ils doivent compter parmi les fils du Mali et ce sont des Maliens à part entière, ces aventuriers sur leur propre territoire. La condition de ces enseignants mérite une profonde réflexion et une grande attention. La justice, « Ce grand corps malade » comme l'a dit Maître Konaté, l'ancien ministre de la Justice.

■ BAZOUMANA KANE

## Coronavirus, couvre-feu et Microfinance : La douloureuse plainte des femmes sociétaires de Nyesigiso

Elles sont commerçantes, prestataires de services, gérantes de petites affaires, etc. Elles en tirent quelques revenus qui leur procurent une certaine autonomie. Mais le Coronavirus, la fermeture des frontières et surtout le couvre-feu, sont venus transformer leurs petits paradis en enfer. Histoire de deux écorchées vives qui sont endettées, qui ont des dettes non payées auprès de leur clientèle et qui ne décollèrent pas contre qui vous savez.

Elles sont plusieurs dizaines de milliers de femmes au foyer qui brassent de petites affaires lucratives qui leur permettent de ne pas tout demander à leurs maris. Aujourd'hui au Mali, les hommes ne veulent plus d'une épouse fardeaux à 100%. On veut une « dôkè la moussou », une épouse qui sache transformer un franc en deux francs. Et réponse de la bergère au berger, les femmes veulent non seulement leur autonomie mais

aussi contribuer à la prise en charge de leurs enfants. Le phénomène a tellement bien intégré la société que quelquefois, c'est le mari lui-même qui fournit le capital du départ. Pour qu'on ne le « dérange » pas pour certaines choses. D'autres doivent se débrouiller toutes seules.

Bien de ces femmes s'adressent alors aux institutions de microfinance pour y cotiser et à un moment donné, mériter le droit de contrac-

ter une dette pour financer leurs affaires. Elles fonctionnent ainsi grâce à leur partenariat avec « les banques des pauvres ». Elles empruntent une somme, la fructifient cette somme et remboursent le principal et les intérêts d'ailleurs trop élevés. Elles se voient alors accorder un montant plus élevé en rapport avec leur nouvelle ambition. C'est une économie d'échelle.

Généralement, elles placent leurs marchandises à crédit et font le tour, le moment venu, pour récolter les sommes dont le remboursement arrive à échéance. Avec des hauts et des bas (certains clients sont récalcitrants), elles arrivent à faire tourner l'affaire, rembourser la banque et empocher les bénéfiques. Elles tirent ainsi leur épingle du jeu pour bénéficier d'autres prêts et élargir l'affaire.

Mais, avec l'incidence du Covid-19, le ciel leur est tombé sur la tête. Le train de vie bien réglée de leurs affaires a déraillé du jour au lendemain. Pour commencer, elles ont perdu subitement toute clientèle. Plus personne n'achète rien et certains services se sont arrêtés net. Et en plus, les créanciers ne remboursent plus leurs dettes arrivées à échéance.

Ils ont l'imparable prétexte du couvre-feu et



de l'arrêt total des affaires. Les femmes n'arrivent donc plus à rien n'écouler, d'un côté. De l'autre, elles n'arrivent pas à récupérer les arriérés. C'est la bérézina.

## Dèche et harcèlement au téléphone

Donc plus de tout de rentrées financières. C'est la sécheresse et le désert des Tartares. Un malheur n'arrivant jamais seul, c'est le moment qu'a choisi le DG Modibo COULIBALY, des caisses Nyesigiso, pour harceler nuit et jour ces braves dames pour payer. Elles sont sommées de rembourser les sommes arrivées à échéance. Leurs téléphones sonnent à tout moment et elles sont rappelées de la façon la plus sèche depuis l'autre bout pour venir rembourser.

C'est avec les yeux rougis et le visage bouffi que Assanatou, un prénom attribué car elle a trop peur d'être identifiée, nous dit en conclusion de sa litanie : « Je n'ai pas fermé l'œil hier nuit ». C'est uniquement par téléphone, donc loin des yeux, qu'on peut harceler des personnes pareilles dans pareil état.

Assanatou est une jeune mère de famille qui voyage à travers la sous-région pour apporter de la marchandise qu'elle place ici et là. Gé-

néralement, à crédit et à échéance. Périodiquement, elle tourne pour récolter les fruits mûrs. C'est comme cela que les choses se passent. L'un dans l'autre, la roue de la fortune tourne toujours. Et c'est avec fierté, mais colère, qu'elle répète que c'est la première fois qu'elle n'a pas pu honorer ses échéances. Cela lui fait très mal que Nyesigiso la harcèle par téléphone pour lui rappeler : « Tel jour est le dernier délai. Passé ce délai, on viendra te chercher ».

## Et IBK dans tout ça ?

La collègue de Assanatou, Sadio, est exactement dans la même galère. Elle est inscrite elle aussi au même Nyesigiso. Et elle subit le même harcèlement. Sa spécialité à elle, ce sont les bouteilles de gaz butanes. La majorité écrasante de sa clientèle est constituée de gargotes et autres points de vente de nourriture préparée qui ne travaillent que la nuit. Avec le couvre-feu justement, ces restaurants populaires sont fermés. Sadio aussi est prise au piège.

Le quartier est bondé de petits restaurants. Aussi, Sadio n'avait aucun problème de clientèle. Elle était la seule ouverte la nuit et les commandes ne tarissaient pas. « Ali que tu

vois là, par exemple, chaque soir il payait une grosse bouteille de gaz ». Comme Assanatou, elle aussi se retrouve dans une séquence où l'argent ne rentre plus et où la société de micro-crédit menace pour rentrer dans ses droits. A noter que notre appel téléphonique à Niesigiso n'a pas rencontré de réponse du tout.

Ce qui met encore plus du piment dans la plaie béante des deux dames est qu'elles ont entendu qu'en Côte d'Ivoire, Alassane Dramane OUATTARA avait décidé qu'il était personnellement garant de leurs semblables trois mois durant. Trois mois, le temps de voir venir, les banques des pauvres devaient demander aucun remboursement à ses clients. Là, leur regard se tourne vers IBK qui les laisse seules face aux banques sans cœur et sans raison. ADO, le président ivoirien n'a pas cherché le pouvoir suprême pour s'enrichir. Lui, il avait déjà de l'argent. Du coup, il peut avoir du cœur et avoir de l'égard pour les pauvres. On ne peut pas en dire pour tout le monde. Mieux, son homologue malien a ouvert un compte en banque pour recevoir des dons. Des pauvres et des autres. Ce n'est pas pareil.

■ AMADOU TALL

**SAER EMPLOI**  
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest



## Covid-19 : Vers un nouvel ordre mondial ?

La pandémie de coronavirus ne bouleversera pas l'ordre mondial. Au contraire, elle maintiendra les rapports de force. Les pays d'Afrique subsaharienne, où la tendance sur le plan économique n'est à l'émergence d'une agriculture performante soutenue par l'industrialisation, risquent de rester des acteurs marginaux.

Alors que le décompte des victimes au niveau mondial se poursuit, la pandémie de Covid-19 met à nu les fragilités des États. Malgré les appels à la solidarité, la riposte s'organise, pour l'instant, essentiellement de manière individuelle. Dans un monde profondément inégal, cet égoïsme exacerbe les déséquilibres entre pays riches et pays pauvres. C'est pourquoi de nombreuses voix se sont élevées en Afrique, ces dernières semaines, pour demander la « révision » d'un système global, prenant en compte la question des relations entre le Nord et le Sud. Des collectifs d'intellectuels et de personnalités africaines engagées ont signé de nombreuses tribunes pour appeler à un monde plus équitable.

À y regarder de plus près, les rapports entre les États sont régulés par leurs attributs de puissance (poids militaire, politique, démographique et économique). Et, pour l'instant, la pandémie n'a pas remis en cause ces attributs. Alors, d'où viendrait le bouleversement tant réclamé ? De la bonne foi des dominants et de ceux qui profitent du système actuel ? Si tel est le cas, il s'agit d'une lecture bien candide des relations internationales.

Observer les jeux politiques

Pour illustrer les rapports de force qui paraissent bien ancrés à ce stade, il faut observer les jeux politiques dans les grandes organisations internationales comme l'Organisation des Nations unies ou encore l'Organisation mondiale du commerce où la place des États africains reste marginale dans les prises de décisions. Cette situation est en partie liée à la modicité de leur contribution, notamment financière, à la marche de ces organisations. Par exemple, l'Afrique subsaharienne représente à peine 2% des échanges commerciaux au niveau mondial. Par ailleurs, il est intéressant dans le même temps d'observer les nouvelles puissances qui émergent au niveau mondial comme la Chine, l'Inde et le Brésil. Ces pays investissent massivement en Afrique, pas par bonté de cœur ou altruisme, mais parce que cela s'inscrit dans une politique globale de croissance et d'affirmation de leur rang de puissances mondiales. Le continent est riche en opportunités et constitue un espace d'affrontement entre les anciennes puissances et celles émergentes. Mais peu ou pas assez le lieu d'affirmation de la puissance des États africains. Ces derniers subissent donc globalement la politique mondiale sur leur propre sol. Il n'est donc pas incohérent d'affirmer, au regard de la situation actuelle, que les États d'Afrique subsaharienne sont, dans l'ensemble, des États faibles. Leur souveraineté est sans cesse remise en cause par de nombreux intervenants, qu'ils soient étatiques ou privés.

Ne pas être à nouveau en marge

■ Benbere

De plus, les différentes politiques mises en place par ces pays ou par les partenaires bilatéraux ont été des échecs. D'ailleurs, la comparaison entre les pays d'Afrique subsaharienne et ceux d'Asie du sud est impitoyable. En moins de 40 ans, il y a eu un véritable décrochage économique entre ces deux zones. Ceux qu'on appelle les « tigres » asiatiques, malgré des régimes politiques « imparfaits », ont réussi leur transformation agricole et industrielle, quand en Afrique les dirigeants s'embourbaient dans des politiques de développement qui ont eu des résultats mitigés. Alors que les populations asiatiques sortent de la pauvreté en masse, qu'une classe moyenne émerge, l'Afrique peine à amorcer ce basculement.

Si tant est qu'un nouvel ordre mondial est en train d'émerger, il se ferait davantage autour de la Chine, la Russie, l'Inde, le Brésil, la Turquie et dans une moindre mesure l'Afrique du Sud. Les pays d'Asie du Sud-Est ne sont pas en reste, d'autant plus que le commerce mondial bascule vers la zone pacifique. Pour ces acteurs, s'implanter en Afrique et y concurrencer les puissances occidentales est primordiale, ne serait-ce que pour l'accès aux matières premières ou des raisons de visibilité sur l'échiquier mondial. La question, pour les Africains, est donc de savoir comment tirer profit de ce nouvel ordre et comment faire en sorte de ne pas à nouveau être en marge.

### Acteurs marginaux

Il convient donc de rappeler cette évidence : un nouvel ordre mondial ne se décrète pas par des vœux pieux, des grands discours creux à Sotchi ou ailleurs. Il se construit à travers une politique concrète avec des objectifs et des moyens. La pandémie ne bouleversera pas l'ordre mondial et les rapports de forces se maintiendront, avec des pays d'Afrique subsaharienne qui, dans leur globalité, resteront en périphérie sur le plan politique. Sur le plan économique, la tendance n'est clairement pas à l'apparition d'une agriculture performante soutenue par une industrie qui permet d'absorber les 50% de personnes vivant avec moi de 1.25 dollars par jour, dans un proche avenir. Or, ce sont là des pistes qui permettront à ces pays de jouer un rôle au niveau mondial. Autrement, ils demeureront des acteurs marginaux.



## Commune du Mandé : Les électeurs votent à leurs risques et périls

**T**raités comme les Maliens de seconde zone, les électeurs au Mandé ont été, une fois de plus, exposés à la pandémie de Covid-19 à l'occasion du second round de l'élection des députés à l'Assemblée nationale. Ce, à cause de la tenue du scrutin aux antipodes des mesures sanitaires dans la commune.

Ce fut presque un remake du 1er tour au Mandé ! Si dans les centres des autres circonscriptions électorales les kits sanitaires et les masques étaient à la disposition des électeurs à suffisance ; au Mandé, les mesures de prévention du Coronavirus étaient insignifiantes. Du coup, cela permettrait au Covid-19 de se faire de nouveaux sujets à travers le pays. Et pour cause, lorsqu'on protège tout le Malien exceptant une zone, c'est comme si rien n'a été fait. C'est du moins le constat que notre équipe de reportage a pu faire dans certains centres de vote de la commune du Mandé.

8 heures sonnantes. Les 4 bureaux du centre de l'école publique de Ouennzindougou ont ouvert leurs portes. La présence des forces de l'ordre se faisait remarquer. Pour les électeurs, les mesures de prévention contre le Covid-19 n'ont

pas été respectées comme il se devait. Au bureau n°004 de ce centre, à 8 heures 30 minutes, il n'y avait que 3 bulletins dans l'urne. Le président du Bureau, Nawoye Sanogo, a signalé la présence des matériels et des agents électoraux au complet.

Un peu plus loin, au centre de vote de l'école communautaire de Ouennzindougou, le président du bureau de vote n°001, Modibo Seck, a déploré l'absence des agents de sécurité et la liste électorale comme au 1er tour. Le masque de protection contre le Covid-19 n'était pas pour le moment à la disposition des agents électoraux à 8 heures passées de 50 minutes. Le président de bureau a précisé qu'il y a un seul bulletin dans l'urne. Pour lui, ce début du 2ème tour fait penser au 1er tour.

A 9 heures 17 minutes, au centre de l'école publique de Kanadjiguila où il y avait 19 bureaux de vote, c'était le même son de cloche. La timidité de l'affluence éclatait aux yeux. Au bureau de vote n°003, l'urne ne contenait que 10 bulletins.

A Samaya, sur la route de Kangaba, aux environs de 11 heures, l'affluence était quasi-inexistante

devant les 4 bureaux de vote. En se prononçant sur les raisons de cet état de fait, le chef de village de Samaya, Mady Koné, citera le coronavirus et le bras de fer qui oppose la mairie aux chefs de village de la commune du Mandé. Là, le délégué du parti RPM, Drissa Diawara s'est dit surpris par le non respect des engagements pris par les autorités du Mali pour sauver les citoyens.

Coïncidant avec notre passage à Samaya, le secrétaire général de la commune du Mandé, Moumouni Fofana, a martelé qu'ils sont mobilisés pour la réussite de l'élection des députés à l'Assemblée nationale. De son point de vue, la commune du Mandé compte 26 centres de vote, 76 bureaux de vote et 30.352 électeurs. Pour lui, ils ont fait le tour des différents centres pour se rassurer de la présence des matériels de vote.

A noter que, du 1er au second passage des législatives en commune en commune du Mandé, les électeurs ont voté à leurs risques et périls. En outre, à Samaya, le manque de cartes d'électeur dans les bureaux de vote a fait couler beaucoup d'encre et de salive.

Un fait que les mobilisateurs assimilaient au vol électoral mis en place par la nouvelle autorité intérimaire. A les en croire, c'est la conséquence directe de l'installation contestée de Mamourou Kéita par le ministre Boubacar Alpha Bah dit Bill de l'Administration territoriale et de la Décentralisation.

■ Bazoumana KANE

## D'où vient la beauté ? L'explication lumineuse de François Cheng

Invité de l'émission La Grande Librairie sur France 5 ce 29 janvier, l'écrivain et philosophe François Cheng a livré un époustouflant témoignage de foi et une explication simple et remarquable sur le sens de la beauté. Poète, philosophe, calligraphe, académicien... François Cheng a de nombreuses cordes à son arc. On pourrait ajouter celle de « passeur ». Passeur d'âme, de beauté et de connaissance,

François Cheng, mondialement connu pour son œuvre poétique et philosophique dont ses ouvrages *Le dit de Tianyi*, *Cinq méditations sur la beauté*, *Cinq méditations sur la mort* ou encore *De l'âme*, était l'invité ce mercredi 29 janvier de l'émission La Grande Librairie sur France 5 consacrée à la foi.

« La beauté n'est pas un simple ornement. La beauté c'est un signe par lequel la création

nous signifie que la vie a du sens », a ainsi expliqué François Cheng à l'animateur François Bunsel qui l'interrogeait sur la beauté. « Avec la présence de la beauté, tout d'un coup, on a compris que l'univers vivant n'est pas une énorme entité neutre et indifférenciée mais qu'il est mû par une intentionnalité ».

Sur le Christ, l'écrivain assure : « En montant sur la Croix, le Christ a affronté le mal radical au nom de l'amour absolu. Un acte qui tient les deux bouts. L'absolu de son amour ne peut être prouvé que par cet affrontement au mal absolu ». Un amour absolu dont chacun peut trouver des fragments dans son quotidien. « Par-delà les paroles, un regard, un sourire suffisent pour que chacun s'ouvre au mystère de l'autre, au mystère tout autre », précise encore François Cheng.



## Sénégal : Le SYNPICS invite Yakham MBAYE à annuler le « licenciement pour éternuement »

La section Synpics du journal Le Soleil demande au directeur général du quotidien gouvernemental de "revenir" sur le licenciement "abusif" de l'un de ses membres, un agent commercial, à qui Yakham Mbaye reproche d'avoir refusé d'"exécuter une mesure de (...) sauvegarde de la santé des travailleurs".

"Le jeudi 26 mars 2020, notre collègue Mme Fatou Ly Sall dite Croquette, agent commercial, a reçu une lettre de licenciement du directeur général du Soleil, Yakham Mbaye. La section Synpics, qui s'est rapprochée de la concernée et de la direction pour en savoir plus et tenter une conciliation, se désole de la prise de [cette mesure] qui lui paraît illégale, abusive et injuste", écrit le bureau de la section syndicale dans un communiqué reçu à l'APS.

Après qu'"il lui a été reproché de mettre en danger les autres employés, Mme Sall (...) a

naturellement envoyé [un] certificat médical à sa hiérarchie, par voie électronique", mais elle a été "licenciée pour faute lourde", ajoute la même source.

Les membres du bureau de la section syndicale affirment que leur collègue, "qui a refusé toute stigmatisation", "s'est soumise" à la décision du directeur général, qui l'a "invitée à se faire consulter" dans un établissement de santé. Et elle s'est pliée à cette demande "avec ses propres moyens", selon le communiqué. "La section Synpics de la SSPP Le Soleil demande à la direction générale de revenir sur cette décision et de présenter à notre collègue ses excuses, suite au préjudice moral qu'elle a subi", affirme le bureau syndical.

Interrogé par l'APS, Yakham Mbaye a confirmé avoir licencié sa collaboratrice et a démenti l'avoir stigmatisée.

"En tant que directeur général, j'ai agi selon la procédure générale de prévention en de-

mandant à la personne concernée d'aller se faire consulter. Elle a refusé", a-t-il dit.

"Devant son refus, je lui ai adressé une mise en demeure écrite. Elle a refusé d'en prendre possession", a fait valoir le directeur général du journal gouvernemental, ajoutant : "Je n'ai stigmatisé personne."

"J'ai été saisi par ses collègues, par voie écrite. Je me dois de prendre les mesures de prévention" qu'il faut, a argué Yakham Mbaye.

Il dit reprocher à Fatou Ly Sall dite Croquette son "refus d'exécuter une mesure de (...) sauvegarde de la santé des travailleurs", ce qui, selon lui, motive son licenciement pour « fautes lourdes, à compter de ce mercredi 25 mars 2020 ».

Mme Sall a envoyé à l'administration générale de l'entreprise un "certificat médical", mais "en dehors des horaires légaux de travail", soutient Yakham Mbaye.

Un autre syndicat de travailleurs du journal Le Soleil, affilié à la CNTS, déclare dans un communiqué qu'il "ne peut que privilégier la promotion du dialogue, la négociation et l'apaisement du climat social".

La section CNTS/Le Soleil "est déterminée à œuvrer pour l'apaisement du climat social, avec la réintégration au sein de l'entreprise" de l'employée licenciée, selon le texte reçu de ses dirigeants.

■ APS



## Madagascar : Le président présente son « remède » contre le coronavirus



Le président de la République a présenté le 20 avril en grandes pompes « son remède » contre le coronavirus. Une décoction et une tisane bio à base d'artémisia et d'autres plantes malgaches tenues secrètes, développées par l'Institut malgache de recherches appliquées (IMRA). Ces médicaments seront distribués gratuitement aux personnes les plus vulnérables et mis en vente dès ce mercredi dans les pharmacies et supermarchés. Le président a décrété obligatoire la prise de ce médicament pour les étudiants de 3<sup>e</sup> et de terminale qui retournent à l'école dès mercredi.

« Mesdames et Messieurs, c'est avec une grande fierté que nous annonçons que les travaux de recherche de l'IMRA ont abouti. »

Devant un parterre d'invités – ministres, diplomates et scientifiques –, le président malgache présente alors les deux remèdes traditionnels améliorés. Pour des raisons de protection de la propriété intellectuelle, les ingrédients des deux médicaments restent confidentiels. Seule l'artémisia, plante d'origine chinoise introduite en 1995 à Madagascar est révélée.

« Si on regarde le profil chimique de l'artémisia, on voit bien qu'il y a des molécules connues qui stimulent le système immunitaire, explique Charles Andrianjara, chercheur

dans le design moléculaire et directeur général de l'IMRA. Donc dans un premier temps, on va dire que c'est pour la prévention. »

Le chef de l'État, lui, va plus loin, et parle de remède curatif contre le Covid-19. « Aujourd'hui, il y a déjà deux cas qui ont été guéris grâce au Tambavy CVO [la tisane]. Ce que nous voulons faire, aujourd'hui, c'est de vulgariser le Tambavy CVO pour protéger notre population. Après, on a déjà eu beaucoup de demandes de partout dans le monde, au Canada, aux États-Unis, en Europe, afin qu'on puisse leur procurer nos produits. »

### La population malgache « cobaye » ?

Problème : impossible de connaître le nombre de personnes sur lequel ce traitement, conçu en quelques jours, a été testé. Tout comme les ingrédients du médicament, ce chiffre n'a pas été dévoilé. Pour rassurer les plus sceptiques, l'IMRA a confirmé que des « études cliniques plus approfondies étaient en cours ».

Une information qui ulcère Fanirisoa Ernaivo, figure de l'opposition. « Utiliser la population malgache, les enfants surtout, comme cobaye de ce remède miracle, mais c'est dangereux ! Deux personnes soi-disant guéries ? Mais c'est que dalle ! Pourquoi ne pas avoir testé sur

toutes les personnes malades et attendre le résultat global, avant d'annoncer et de produire en grande quantité ? Pour moi, le fait d'avoir produit en grande quantité signifie que les tests ne sont que des formalités. Alors que non, les essais cliniques ne sont pas des formalités. C'est une étape qui devrait être obligatoire avant de dire qu'un remède est un remède. Je ne suis pas scientifique, je dis seulement qu'il y a des enjeux économiques dans cette histoire. Or, il n'y a pas d'appel d'offres, pas de consultation de marché. La manipulation politique continue. Et c'est ça qui m'interpelle. »

### « Ça ne peut pas faire de mal »

La communauté scientifique qui promeut l'artémisia soutient que « le président a mis la charrette avant les zébus ». Toutefois, « efficace ou non contre le coronavirus, le remède, quoi qu'il en soit, ne peut pas faire de mal », surtout chez une population exposée à des maladies comme le paludisme ou la bilharziose. « Ça fait seize ans que l'OMS nous met des bâtons dans les roues pour que nos études sur l'artémisia soient enterrées. Oui, l'OMS est à la solde des laboratoires internationaux. Mais l'avantage, c'est que ces grands laboratoires aujourd'hui n'ont pas d'emprise sur Madagascar. »

Pour clôturer la cérémonie, le président et son épouse ont trinqué, bouteille de décoction à la main, avant d'engloutir quelques rasades de « Covid-Organics », « pour convaincre les réticents », pouvait-on lire dans le communiqué de presse.

Pour le chef de l'État, le déconfinement progressif du pays enclenché ce lundi, c'est à ces médicaments qu'on les doit. Le président assure que le remède sera fabriqué en quantité suffisante pour que les 27 millions de Malgaches puissent tous y avoir accès.

Pour l'instant, deux industries locales de la capitale produisent les remèdes avec les matières premières fournies et achetées par l'État. La décoction en bouteille est aujourd'hui fabriquée par la société Vidzar (les rhums Dzama, notamment). Quant à la tisane, c'est la société TAF (café, thé, épices et condiments, notamment) qui réalise la préparation et la mise en sachets.

■ Source RFI

## Classement Senior Dames-Fiba : Les Aigles dames de basket du Mali dans le top 5 en Afrique



La Fédération internationale des associations de basket-FIBA a dévoilé son dernier classement par zone et du monde, celui de février 2020.

Chez les seniors dames, les D'Tigers (Tigresses) du Nigéria, sans surprise, dominent l'Afrique avec un rang de 14<sup>e</sup> mondial. Les Lionnes du Sénégal sont 2<sup>e</sup> africaine et 28<sup>e</sup> mondial. C'est le Mozambique qui a le plus progressé avec un bon de 7 points. Il est 3<sup>e</sup> en Afrique et 36<sup>e</sup> mondial, bousculant ainsi l'Angola qui arrive 4<sup>e</sup> africain et 41<sup>e</sup> mondial. Les Aigles ont ainsi pris un coup et se classent bon 5<sup>e</sup> en Afrique et 45<sup>e</sup> dans le monde.

Liste du Top 10 en Afrique

- 1 Nigéria
- 2 Sénégal
- 3 Mozambique
- 4 Angola
- 5 Mali
- 6 Egypte
- 7 Cameroun
- 8 Côte d'Ivoire
- 9 RDC
- 10 Kenya

## Covid-19 : La FIFA annonce un fonds d'aide pour sauver le football

Le président de la FIFA annonce la création d'un fonds d'aide d'urgence destiné à soutenir le football face à la crise du coronavirus. Il s'agit d'une des trois priorités immédiates dévoilées par Gianni Infantino qui place la santé en tête de liste.

C'était une question de temps. Comme cela s'est passé dans d'autres confédérations, les compétitions interclubs africaines n'ont pas résisté au coronavirus. Après les éliminatoires de la CAN 2021, la Confédération africaine de football s'est finalement résolu à reporter les demi-finales de la Ligue des Champions et de la Coupe de la CAF. Une décision qui n'a rien de surprenant au vu de la crise sanitaire mondiale qui bouleverse tous les calendriers sportifs du monde qui rend la suite de la saison incertaine.

Et même si elle venait à reprendre, il va falloir d'abord résoudre l'équation du réajustement du calendrier. Ce que certains pays ont déjà commencé à faire. C'est le cas du Sénégal où la Fédération a tout simplement décidé d'annuler les Coupes nationales. Mais ailleurs, on s'en préoccupe peu, c'est le cas du Burundi qui n'a pas suspendu son championnat. Une attitude déplorée par le président de la FIFA qui, face à l'inquiétude grandissante, a réitéré sa détermination à sauver le football. Gianni Infantino annonce la mise sur pied d'un fonds d'aide bien garni pour permettre à ce sport de survivre à cette crise.

Une situation qui prive le monde de cette passion partagée pour le ballon rond qui ne rebondit presque plus que dans les espaces privés, en cette période de vacances forcées.



Car même si les championnats sont à l'arrêt, les joueurs continuent de s'entraîner de façon individuelle. C'est le cas au Cameroun où notre correspondant David Eyengué Nzima est allé à la rencontre de deux pensionnaires du championnat local, Loïc Maxime Feudjou, gardien de l'Union Sportive de Douala et Arouna Dang A Bissene, attaquant de Bamboutos FC de Mbouda qui ont partagé avec lui quotidien.



## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Vous pourriez avoir quelques problèmes de timing aujourd'hui, des projets qui ne se concrétisent pas, un désaccord avec un collaborateur, c'est un peu le chaos au travail. Mais vous tenez bon, vous ne vous laissez pas submerger par les émotions.

Un avantage intéressant ou une rentrée d'argent que vous attendiez depuis un bon bout de temps, vos finances reprennent du service. Pouvoir commencer à faire des investissements, c'est ce que vous espérez. Vous y croyez dur comme fer.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Votre volonté et votre ténacité sont un peu mises en berne tout au long de cette journée. Le découragement les remplace, à votre grande stupeur ! Reprenez-vous, et tentez de vous raisonner, Mars et Mercure sont à vos côtés, et vous aident au mieux.

Vous vous lamentez sur votre sort, et votre anxiété touche tous les domaines. Votre insatisfaction est telle que votre vision est faussée, vous en arrivez même à douter de vos biens matériels ! Soufflez, et allez faire un jogging, ça vous dé-tendra !



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Vénus assouplira vos conditions de travail et permettra une bonne ambiance avec vos collègues ou autres partenaires professionnels. Vous serez relativement directif, mais comme votre attitude sera juste, personne ne s'opposera à vos décisions.

Vous tomberez sur une mine d'or en arrivant sur ce site qui proposera des tarifs défiant toute concurrence. Vous frottant les mains à l'idée de faire de bonnes affaires, vous aurez l'intuition d'aller voir les avis qui seront pour la plupart négatifs.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

De la motivation au programme de ce jour. Vos activités professionnelles vous apportent de nombreuses satisfactions, vous visez haut, et notamment un salaire plus élevé. Vos ambitions sont grandes, vous ne lâchez rien, ça vous rend fier.

Vous débordez d'imagination ce qui vous permet de creuser des pistes dites fructueuses. En agissant méthodiquement, vous ne pouvez pas passer à côté d'une opportunité qui va vous faire gagner de l'argent. Ça s'annonce bien pour vous, cher Cancer !



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Positif et déterminé, la journée s'annonce sous les meilleurs auspices. Si l'on vous demande de montrer vos qualités professionnelles, vous n'hésitez pas à en faire des tonnes. Si vous travaillez en équipe, une bonne cohésion de groupe règne.

Financièrement, vous pouvez être amené à négocier des échéances de remboursement, à vous d'être attentif, tout doit être scrupuleusement scruté à la loupe, vous ne pouvez vous permettre de passer sur un détail. Aucune erreur n'est permise.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Vous avez de réelles aptitudes relationnelles, avec un pouvoir de conviction important. Il faudrait essayer d'arrêter de contredire vos collègues systématiquement, il n'en sortira rien de bon. Tempérez votre humeur, qui est bien bou-gonne !

Vous parvenez tout de même à avoir une certaine lucidité concernant votre argent, malgré les abus que vous seriez tenté de faire. Vous pourriez avoir certaines difficultés temporaires, mais sans gravité ni conséquences importantes. La raison l'emporte.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Vous connaîtrez des passages turbulents, mais naviguerez avec fluidité entre les courants. Mieux, vous retournerez une situation à votre avantage. Mercure va jouer les fauteurs de trouble, ce qui va vous demander pas mal d'habileté pour résoudre ce conflit.

Jupiter, vous regardant de travers depuis le Capricorne, pourrait bien compliquer votre situation financière avec des charges à la hausse ou des comptes débi-teurs. Vous devrez également vous méfier d'un rappel d'impayés ou d'agios qui s'accumuleront.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

La journée est placée sous le signe de la communication. Très naturellement, vous imposez votre marque de fabrique, vos idées sont bien reçues par vos col-laborateurs et par vos supérieurs. Il n'y a pas à dire, dans votre domaine, vous excellez !

Des surprises arrivent sur votre compte aujourd'hui, des bénéfices bien mérités ou des rentrées d'argent venant d'un don de famille, dans tous les cas, votre compte est loin d'être dans le rouge. Vous ne pensez qu'à une chose : gâter vos proches.



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Professionnellement, des opportunités se présentent, on vous fait une propo-sition qui demande réflexion. Cher natif, les astres vous conseillent de ne pas vous précipiter dans vos prises de décisions. À force de persévérance, le travail paie.

Financièrement, on ne peut pas dire que c'est la fête sur vos comptes, cepen-dant, vous conservez une certaine constance, vous ne faites pas n'importe quelle dépense. Vous êtes perspicace, vous creusez de nouvelles pistes qui pourraient vous rapporter.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Vous avez tendance à tout compliquer au bureau ! D'un naturel si réservé, vous faites ressentir à tous vos collègues l'insatisfaction qui vous gagne. Épargnez-leur ces états d'âme, au risque de vous dévaloriser, ce que vous ne souhaitez surtout pas.

Vous n'avez pas du tout la tête à vous contrôler ni à être raisonnable, bien au contraire ! Vous faites un peu n'importe quoi, vos jugements semblent manquer d'objectivité, à la grande surprise de votre entourage. Heureusement, vos proches freinent vos excès.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Comme vous verrez vos intérêts professionnels avant tout, le peu de mots que vous prononcerez dénoteront votre volonté à ne pas faire de vagues dans votre secteur d'activité. Vous serez épuisé à force de prendre sur vous pour éviter les polémiques.

Vous n'aurez ni le temps ni les moyens de vous pencher sur cette proposition financière qui devrait vous permettre de récolter quelques euros. Tout bien ré-fléchi, l'investissement que l'on vous demandera sera en dehors de vos possi-bilités actuelles.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Vous investir dans un nouveau projet professionnel, vous n'êtes pas contre, mais vous avez besoin d'avoir toutes les bonnes informations, avant de vous lancer. Vous pourriez avoir besoin de trouver des partenaires. Une évolution s'annonce.

L'appel de votre banquier est fort envisageable. Si vous ne respectez pas le dé-couvert autorisé, vous foncez droit vers les problèmes. Ne rien vouloir entendre, n'arrange pas vos affaires. Prenez en considération les conseils que l'on vous donne.

# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**